

Charte de protection des données personnelles

Votre vie privée est importante pour nous. Wojo s'engage à protéger vos données, que ce soit lorsque vous visitez notre site internet ou bien quand vous venez travailler dans nos espaces.

● Protection des données et RGPD, de quoi parle-t-on ?

Le Règlement général sur la protection des données (**RGPD**) de l'Union européenne renforce le socle de règles existantes dans le domaine de la protection des données personnelles et vous aide à prendre le contrôle de ces informations en vous accordant différents droits essentiels. Ainsi, tout organisme qui traite des données à caractère personnel doit respecter plusieurs obligations.

Afin de simplifier la lecture de ce document, « **nous** » ou « **notre** » seront employés pour désigner l'entreprise WOJO. De la même manière, « **vous** » ou « **votre** » seront employés pour vous désigner individuellement, en tant que personne physique.

- Qu'est-ce qu'une « **donnée personnelle** » ?

Toute information qui vous concerne, en tant que personne, **identifiée ou identifiable**, relève du RGPD.

Par exemple, vos informations de contact (*nom, prénom, adresse*) sont des données personnelles qui permettent de vous identifier directement. L'adresse IP de votre ordinateur est également une donnée personnelle car, croisée avec d'autres informations, elle peut permettre de vous identifier indirectement.

- Qu'est-ce qu'un **traitement** de données personnelles ?

Il s'agit d'une **opération**, ou d'un ensemble d'opérations, portant sur des données personnelles, quel que soit le procédé utilisé (*collecte, enregistrement, organisation, conservation, modification, utilisation*).

Par exemple, lorsque nous collectons vos informations de contact sur le formulaire en ligne de notre site internet ou bien lorsque nous assurons le contrôle des entrées pour assurer la sécurité de nos locaux.

● A propos de nous

Chez Wojo, nous proposons trois types d'espaces de travail partagés ou « **coworking** » : les Wojo Spots, les Wojo Corners et les sites Wojo. Selon les sites, nous mettons à votre disposition des espaces de travail partagés, des bureaux dédiés, des salles de réunion créatives et des espaces de vie communs.

Au-delà des espaces de travail, nous vous proposons également une large palette de services, spécialement conçue pour vous. Nos *business partners*, notamment, ont pour mission de vous



faciliter le quotidien, mais aussi de favoriser les interactions business entre les membres de la communauté.

Afin de réaliser toutes ces missions, nous sommes amenés à collecter vos données et à les traiter. Lorsque vous vous rendez sur notre site internet ou dans un de nos espaces de *coworking*, nous déterminons les raisons et les modalités de traitement de vos données personnelles, nous sommes donc « **responsable de traitement** » au sens de la réglementation.

La protection de vos données personnelles est notre priorité, et nous les traitons conformément à la réglementation applicable, à savoir le RGPD et la Loi « *Informatique et libertés* » n°78-17 modifiée.

Nous nous engageons à promouvoir une **culture de la protection des données** dans l'ensemble de notre société en nous conformant strictement aux lois sur la protection des données et en veillant à ce que toutes les données à caractère personnel dont nous sommes responsables soient traitées de manière sûre, appropriée et conforme à nos attentes.

● Nos engagements

- Les **principes** de la protection des données

Lorsque nous traitons vos données, nous veillons au respect des principes clés des traitements de données :

- 1. Légalité et équité.** Chaque traitement requiert une base légale pour collecter et traiter les données. Lorsque nous traitons vos données, ce sera le plus souvent parce que nous devons remplir nos obligations contractuelles auprès de vous ou de votre employeur, et dans ce dernier cas au titre de notre intérêt légitime à votre égard.
- 2. Transparence.** Nous nous efforçons de vous apporter une information concise, transparente, compréhensible, facilement accessible et en des termes clairs et simples. Cette information vous est apportée via cette charte, notre politique de confidentialité présente sur notre site internet ou par les clauses insérées dans les contrats qui nous lient.
- 3. Limitation des traitements et privacy by design.** Nous collectons seulement les données nécessaires à la réalisation de finalités déterminées, explicites et légitimes, et nous ne les traitons pas ultérieurement de manière incompatible avec ces finalités.
- 4. Minimisation des données.** Tout traitement de données personnelles dans le cadre de nos activités est conçu pour respecter les principes de protection des données par défaut, ce qui signifie que seules vos données nécessaires aux finalités seront traitées. Nous veillons à limiter la quantité de données traitées dès le départ.
- 5. Précision.** Les données collectées doivent être précises et, si nécessaire, mises à jour. N'hésitez pas à nous informer en cas de mise à jour (*un changement d'adresse par exemple*) ou d'erreur sur les données.

- **Une mise en conformité continue**

Afin de garantir une conformité en continu, nous nous efforçons de vérifier la mise en œuvre des procédures et des mesures protectrices de la vie privée tout au long des traitements de données effectués. Cela nous permet d'améliorer et de contribuer au renforcement de l'efficacité des mesures mises en place au sein de notre organisation. Pour cela nous constituons notamment un **registre de traitement de données** mis à jour régulièrement, identifiant les objectifs poursuivis, les catégories de données utilisées et les accès à ces données.

Cet examen de conformité permanent est renforcé par la réalisation **d'audits** : (i) en interne, par des plans d'audit aux fins de contrôler le degré de maîtrise de nos opérations, de vérifier nos processus de gouvernance et de management des risques et de contrôle ; ou (ii) chez nos sous-traitants dans le cadre de nos relations contractuelles afin de vérifier que les principes applicables à la protection des données à caractère personnel sont bien respectés.

Nous sommes également attentifs au respect de la vie privée lorsque nous pilotons de nouvelles activités ou que nous vous offrons de nouveaux services. Ainsi, chaque fois que nous effectuons un traitement que nous considérerons comme "à haut risque", nous réalisons une **analyse d'impact relative à la protection des données** (AIPD). Une AIPD consiste essentiellement en une évaluation détaillée des risques potentiels posés par les activités de traitement proposées et en une détermination et mise en œuvre des mesures appropriées à prendre pour gérer ces risques conformément aux lois sur la protection des données.

- **Une organisation dédiée**

Afin de dynamiser et de rendre effective la protection des données que vous nous confiez, nous prenons soin d'impliquer l'ensemble de nos collaborateurs :

1. Nous avons décidé de nommer un **Data Protection Officer (DPO)** pour garantir la conformité de l'ensemble des espaces vis-à-vis de la réglementation applicable aux données personnelles.

Qu'est-ce qu'un DPO ? Le DPO est chargé de mettre en œuvre la conformité au Règlement européen sur la protection des données au sein de notre organisme. Il est indépendant et dispose de compétences et de moyens nécessaires à l'exercice de ces missions, qui sont les suivantes :

- Informer, sensibiliser et conseiller notre organisation et collaborateurs ;
- Contrôler le respect de la réglementation ;
- Nous assister dans la réalisation d'études d'impact sur la protection des données ;
- Coopérer avec l'autorité de contrôle ;
- Réaliser l'inventaire des traitements de données ;
- Piloter la conformité en continu.

2. **Les responsables du système d'information (SI)** sont investis dans la mise en conformité continue de nos équipements et de notre infrastructure IT. Ils assistent le DPO dans la réalisation de ses missions et apportent leur expertise sur la sécurisation des applicatifs et les principes d'architectures de notre SI.

3. **La direction juridique** apporte son support et son expertise juridique pour la réalisation des missions du DPO. Elle participe notamment à la mise à jour de procédures de contractualisation et de pré-contractualisation ou encore à la rédaction des clauses contractuelles types. La direction est également chargée de suivre les évolutions réglementaires et législatives en France en matière de protection des données.

4. La direction juridique est également assistée par des **conseils juridiques externes**, chargés de nous accompagner dans la contractualisation



et la mise en place de procédures conformes au RGPD.

5. **Nos collaborateurs** sont sensibilisés et formés (i) pour apporter le plus grand soin à vos données, (ii) pour prendre en

compte, dès la conception de nouveaux produits et services, le respect de la vie privée, et (iii) pour communiquer sur tout incident relatif aux données. Ils sont soumis à une obligation de confidentialité permettant d'assurer la sécurité et l'intégrité de vos données.

- **Encadrement de la sous-traitance**

Nous nous assurons que tout tiers que nous désignons pour traiter des données à caractère personnel pour notre compte est en mesure de le faire d'une manière qui réponde aux exigences strictes du RGPD et qui préserve vos données **de manière sûre et sécurisée**.

Ces sous-traitants peuvent nous fournir un large éventail de services, notamment des fournisseurs de services informatiques, des prestataires pour la restauration ou encore l'assistance pour la sécurisation des locaux.

Nous resterons néanmoins **responsables** envers vous de tout traitement de vos données entrepris par un de nos sous-traitants.

Une fois que nous sélectionnons un fournisseur, soit nous incluons certaines clauses de traitement de données dans l'accord de service avec le fournisseur, soit nous concluons un **accord de traitement de données**, distinct de l'accord de service.

- **Transfert de données**

Les destinataires de vos données sont situés au sein de l'Union européenne et peuvent également se situer en dehors de l'Espace économique européen (EEE). Dans ce dernier cas, nous prenons les mesures de sécurité et les précautions juridiques nécessaires afin d'assurer la sécurité et l'intégrité des données personnelles transférées, telles que la conclusion des Clauses contractuelles types de la Commission européenne.

- **Sécurité et confidentialité**

En tant que responsable de traitement de vos données, nous mettons en œuvre les mesures de sécurité techniques et organisationnelles adéquates pour protéger les données à caractère personnel contre la destruction accidentelle ou illicite, la perte accidentelle, la modification, la divulgation non autorisée ou l'accès et contre toute autre forme illégale de traitement. Nous mettons notamment en place les mesures suivantes :

- **Accès restreint aux dossiers professionnels** (numérique et papier) aux personnes habilitées, dans le seul but d'accomplir leurs tâches professionnelles ;
- **Revue périodique** des autorisations d'accès ;
- **Obligation de confidentialité** et de sécurité imposée aux membres du personnel habilités à traiter vos données ainsi qu'à nos sous-traitants ;
- **Sécurisation des postes et outils de travail** : verrouillage automatique des postes de travail, protection par mot de passe etc.



- **Mesures de sécurité techniques** : traçabilité des accès et des incidents, sauvegarde régulière des données, mise en place de logiciels anti-virus et de firewalls, tests d'intrusion.

Les mesures mises en place sont proportionnées aux risques générés par le traitement effectué et à la nature des données personnelles devant être protégées.

- **Gestion des failles de protection des données**

En cas d'incident de sécurité, nous avons mis en place une **procédure de gestion des incidents** de sécurité permettant de détecter, d'évaluer et de répondre à une fuite ou violation de données.

Tous nos collaborateurs sont tenus de signaler tout problème de sécurité par un rapport d'incident. Si le DPO estime qu'un incident de sécurité implique des données à caractère personnel et présente un risque au regard de la vie privée des personnes concernées, nous **notifierons à l'autorité compétente** dans les 72 heures suivant notre connaissance du problème. Nous collaborerons ensuite avec l'autorité compétente pour résoudre cette violation de données, et pour vous informer, le cas échéant, de cet incident.

- **Conservation des données**

Vos données personnelles sont conservées pour le **temps nécessaire** à la réalisation des finalités pour lesquelles elles ont été collectées.

Pour déterminer la durée de conservation appropriée de vos données personnelles, nous apprécions la quantité, la nature et la sensibilité des données personnelles, le risque potentiel résultant de l'utilisation ou de la divulgation non autorisée des données personnelles, les finalités pour lesquelles nous traitons vos données personnelles ainsi que nos obligations légales.

Une fois cette durée dépassée, vos données personnelles sont **supprimées ou archivées** conformément aux prescriptions légales et réglementaires.

● **Votre collaboration**

Le respect de nos engagements ne pourra être assuré que si vous êtes également attentifs vis-à-vis de la protection des données. Aidez-nous à protéger la confidentialité et la sécurité des données personnelles :

- Restez vigilants sur l'accès aux espaces Wojo (*par ex. : ne prêtez pas votre badge, ne laissez pas rentrer une personne non autorisée*) ;
- Adoptez les bonnes pratiques informatiques lorsque vous utilisez notre wifi, nos systèmes d'information ou nos équipements informatiques, pour plus d'indications consulter le [Guide des bonnes pratiques de l'informatique](#) de l'ANSSI.

La protection de la vie privée est l'affaire de tous, vous pouvez nous **signaler** tous risques ou incidents de sécurité que vous pouvez rencontrer (*intrusion dans les locaux d'une personne non autorisée, perte de badge, mail de phishing ou hameçonnage, piratage de votre ordinateur par exemple*) dès que possible, pour nous donner les meilleures chances de prévenir ou réduire les risques d'endommagement de la sécurité.

● Vos droits

- Une **information** transparente

Comme évoqué précédemment, nous tenons à consacrer le principe de transparence envers vous que ce soit lorsque nous collectons des informations directement auprès de vous ou indirectement auprès d'autres sources. Dans les deux cas, nous nous efforçons de vous apporter les informations de manière :

- Concises, transparentes, intelligibles et facilement accessible ;
- Rédigées dans un langage clair et simple.

- **Quels sont vos droits ?**

En tant que personne dont les données personnelles sont traitées, vous disposez des droits suivants.

- 1. Droit d'accès** : vous pouvez demander à accéder aux données personnelles que nous détenons sur vous et à certaines informations sur la manière dont elles sont traitées. Dans certains cas, et sur demande de votre part, nous pourrions vous fournir une copie électronique de vos données ;
- 2. Droit de correction** : vous pouvez demander à rectifier toute donnée inexacte ou incomplète vous concernant. Vous devez alors démontrer en quoi de telles informations sont incorrectes ;
- 3. Droit à la limitation du traitement** : dans certaines circonstances, une limitation du traitement est possible. Vous pouvez faire cette demande à tout moment et nous déciderons des suites à lui donner ;
- 4. Droit d'opposition** : vous pouvez vous opposer à tout traitement fondé sur notre intérêt légitime, pour des motifs tenant à votre situation particulière et, en toute hypothèse, lorsque nous vous adressons des communications marketing ;
- 5. Droit d'effacement** : dans certaines circonstances, vous pouvez demander la suppression de vos données personnelles ;
- 6. Droit à la portabilité** : dans certaines circonstances, vous pouvez demander à ce que nous vous communiquions vos données personnelles, dans un format couramment utilisé et lisible. Si cela est techniquement possible, vous pouvez également exiger que nous communiquions vos données à un autre responsable de traitement ;
- 7. Droit de retirer votre consentement** : dans la mesure où le traitement de vos données personnelles est fondé sur votre consentement, vous pouvez le retirer à tout moment ;
- 8. Droit de formuler des directives** relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de vos données personnelles après votre décès.

Afin de garantir la protection de l'ensemble de vos droits, nous mettons en place des procédures internes pour répondre gratuitement et de manière rapide à vos demandes.

● Une question ? Une réclamation ?

Pour plus d'informations, vous pouvez vous rendre sur la politique de confidentialité de notre site internet ou consulter la clause de protection des données intégrée dans notre contrat, ou la notice transmise par votre employeur. Si besoin, vous pouvez également consulter vos droits sur le site de la [CNIL](#).

Vous pouvez également exercer vos droits en vous adressant au délégué à la protection des données de l'entreprise, à l'adresse rgpd@wojo.com ou par courrier postal (nous conseillons ici un envoi en recommandé) : WOJO, Service Juridique, 82 Avenue du Maine 75014 Paris .

Vous avez également la possibilité de déposer une réclamation concernant le traitement de vos données personnelles auprès de l'autorité compétente de protection des données, la [Commission nationale de l'informatique et des libertés](#) (CNIL) : Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés, Place de Fontenoy, 75007 Paris.